

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Madame Hélène Fortin,
greffière-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de Matawinie,
QUE:**

Le neuvième jour de juin 2022, à dix heures du matin, à la salle du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, située au 3184, Première Avenue à Rawdon, les immeubles suivants seront vendus à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, à défaut de paiement des taxes et frais auxquels ils sont affectés et des frais subséquemment encourus, à moins que lesdites taxes et les frais ne soient payés à la soussignée, avant la vente, au bureau de la Municipalité régionale de comté de Matawinie.

DONNÉ À RAWDON, CE 7^e JOUR D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Hélène Fortin
Greffière-trésorière adjointe
MRC Matawinie

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Jean-François Coderre secrétaire-trésorier(ère) et directeur général de la Municipalité de Ste-Marcelline-de-Kildare, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 11 avril 2022, à _____ heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 avril 2022.

Signature